

CHAMPIONNAT NATIONAL de la S.C.C.

Champion des Expositions Nationales

Pour l'obtention du titre le chien devra cumuler (Tous les CACS doivent être obtenus depuis le 1er juillet 2015, en expositions Nationales, sous 3 juges différents, en 24 mois maximum) (Ce titre donne accès à la classe Champion)
1 CACS ou 2 RCACS en Spéciale de Race (en Exposition Nationale)
5 CACS en Exposition Nationale
1 Excellent Classé à la Nationale d'Élevage
TC1-TC2 + ADN + VDGES
Epreuve de Travail
Soit 130/200 pts en Classe Homologation (sans contact) 150 pts en Classe CQN (sans contact) 130 pts au Terrier Artificiel (CI Ouverte) 130 pts au Terrier Naturel 130 pts au Broussaillage